



AGENDA

Séances publiques
passe sanitaire requis

25 & 26 novembre

— 9h-17h30 : Colloque
interacadémique **Les Âges
de la vie** (Fondation Del
Duca)

Vendredi 26 novembre

— 10h : **Haïm Korsia** :
L'engagement (cycle Des
académiciens en Sorbonne,
*Grand Amphithéâtre de la
Sorbonne*)

Lundi 29 novembre

— 15h : Installation d'**Éric
Roussel** sous la Coupole
(sur invitation)



DÉPÔT D'OUVRAGE

Y. Gattaz dépose le
*Dictionnaire amoureux de
l'entreprise et des
entrepreneurs* (dir. Denis
Zervudacki, Plon, 2021,
726 p.).

F. d'Orcial dépose *La fin
de la chrétienté* de **Chantal
Delsol**, (Les éditions du
Cerf, 2021, 172 p.).

B. Stirn dépose *Le voyant
d'Etampes* d'Abel Quentin,
(Éditions de l'Observatoire,
2021, 379 p.). ▶

P. Delvolvé dépose *Le
savoir en danger. Menaces
sur la liberté académique*
d'Olivier Beaud (Puf, 2021,
337 p.).

G.H. Soutou dépose *La
France dans le
bouleversement du monde*
de Michel Duclos (Éditions
de l'Observatoire, 2021,
320 p.) et *Souveraineté et
solidarité. Un défi européen*
sous la direction de
Nathalie De Kaniv et
Patrick Bellouard, (Les
éditions du Cerf, 2021,
344 p.).



Séance du lundi 22 novembre Les médicaments falsifiés

Aspects politiques et techniques de la lutte contre les faux médicaments

Yves Juillet, membre des Académies nationales de médecine et de pharmacie

Les médicaments falsifiés sont un fléau pour la santé dans le monde : ils sont responsables de la mort de 700 à 800 000 personnes par an. Selon la définition de l'OMS de 2017, les médicaments falsifiés sont « des produits médicaux qui dénaturent délibérément et frauduleusement leur identité, leur composition ou leur source ». Leur trafic est en augmentation constante, surtout dans les pays en développement. Tous les médicaments sont concernés et entre 10 à 60% seraient falsifiés. La moitié de ceux vendus sur Internet le sont.

La mise sur le marché de faux médicaments peut entraîner un préjudice grave pour la santé dans la mesure où ils ne contiennent pas de principe actif, ou alors insuffisamment dosé, ce qui a comme conséquence que le patient ne reçoit pas le traitement dont il a besoin. Ces produits peuvent être dangereux en eux-mêmes lorsqu'ils contiennent d'autres principes actifs que ceux annoncés ou des produits toxiques.

Pendant longtemps, il a été considéré que le risque était limité aux pays en développement ; ce n'est plus le cas aussi bien aux États-Unis qu'en Europe où la Commission européenne s'est décidée à réagir tant sur le plan réglementaire que technique. Un certain nombre de circonstances conduisent au développement du risque. Dans les pays en développement, le facteur central est la pauvreté. En l'absence de protection sociale, les malades cherchent à se procurer des médicaments au prix le plus bas possible. C'est ainsi qu'ont proliféré les marchands ambulants et la vente de médicaments à l'unité sur les marchés.

Le deuxième facteur est la désorganisation de l'approvisionnement qui conduit les opérateurs à se fournir dans des circuits non sécurisés, auprès de sources venant de pays connus comme à l'origine du trafic (Inde, Nigéria). La dérégulation du circuit de distribution en gros est également la cause de l'arrivée de médicaments falsifiés sur le territoire européen dans les pays ayant le plus libéralisé leur marché (Pays-Bas, Royaume-Uni). A contrario, la France, qui a gardé une réglementation et un système de distribution classique, a été largement protégée du trafic. L'archétype de la dérégulation est la vente sur Internet des médicaments. La crise du Coronavirus a ouvert de nouvelles perspectives aux trafiquants et a été l'occasion de voir émerger la falsification de nombreux produits (masques, gels, tests, vaccins). Les conditions réunies (peur des populations, pénuries diverses, absence de traitement curatif et communication de crise) ont été très favorables au développement du trafic. Tous les pays y sont exposés.

Seul un engagement politique au plus haut niveau des États est de nature à permettre la mise en place d'actions efficaces pour lutter contre ce fléau. Parmi les gestes politiques fondateurs, on peut noter la première initiative en 2006 qu'a été l'appel de Beyrouth lancé par la Conférence internationale des Ordres des pharmaciens francophones ; mais c'est l'Appel de Cotonou de J. Chirac le 12 octobre 2009 qui a été le point de départ d'une prise de conscience des chefs d'État. La convention MEDICRIME du Conseil de l'Europe, adoptée en décembre 2010, est le premier traité international apportant directement des cadres précis aux États signataires : elle impose la mise en place de mécanismes de coordination de la lutte entre les différents acteurs. L'Académie nationale de médecine s'est saisie du sujet sous la forme d'un rapport publié en décembre 2015 qui formulait un certain nombre de recommandations, destinées au plus haut niveau de l'État. Ces prises de position publiques sont appuyées par des actions de terrain, menées notamment par Interpol qui mène depuis 2008 une opération annuelle PANGEA. Chaque année cette opération qui dure une semaine porte à la fois sur les zones de transit et les ventes en ligne et conduit à la saisie de millions d'unités, à l'arrestation de milliers de personnes et à la fermeture de centaines de sites Internet. La dernière a eu lieu en mai 2021.

Grâce aux efforts menés de toute part, des succès réels ont été obtenus mais il ne semble pas que dans les pays émergents le trafic ait réellement diminué. Volonté politique et coordination au niveau national et international sont les clés.

À l'issue de sa communication, Yves Juillet a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **J.D. Lévitte, D. Kessler, J. de Larosière, D. Andler, B. Stirn, J.-C. Trichet, R. Brague.** ▶

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Dimanche 21 novembre, **Chantal Delsol** livrait sa « Parole inattendue » dans l'émission *Le jour du Seigneur* [▶](#).

Vendredi 19 novembre, **Jean Claude Trichet** a donné une troisième interview à *BtoB Radio* sur la question de l'inflation. La première interview sur les perspectives historiques à long terme de l'Europe a été diffusée le jeudi 30 septembre. La deuxième interview portant sur la question de la dette sera diffusée jeudi 25 novembre.

La Voix du Nord note, mardi 16 novembre, que « **Haïm Korsia illumine le colloque touquettois consacré à la spiritualité** », un colloque consacré dimanche aux différentes spiritualités monothéistes, polythéistes, animistes et laïques [▶](#).

À SAVOIR

Jeudi 18 novembre, **Bernard Stirn** a pris part au colloque « **La protection des droits et libertés en France et au Royaume-Uni : passé, présent, futur** » organisé les 18 et 19 novembre à l'Université de Strasbourg. Il en a présidé la session « Le passé » consacrée à une approche historique des droits de l'homme en France et au Royaume-Uni (programme [▶](#)).

Jacques de Larosière est intervenu sur « **Les grands défis des finances publiques du 21^{ème} siècle** » dans le cadre d'une Conférence organisée par la FONDAFIP (Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques) lors d'un événement qui s'est tenu à Rabat (Maroc) les 19 et 20 novembre [▶](#).

Mercredi 17 novembre, **Jean-Claude Trichet** a dialogué avec Manon Aubry, Députée et coprésidente du groupe parlementaire de la Gauche au Parlement européen (GUE/NGL), devant les étudiants de l'ESCP. Le thème de la conversation était l'avenir de l'Union Européenne et de l'Europe [▶](#).

La Revue française de droit administratif, dirigée par **Pierre Delvolvé**, publie dans le numéro 5 de cette année deux dossiers, l'un sur la loi confortant le respect des principes de la République avec un article de lui sur « **Les cultes** », l'autre sur l'ordonnance réformant l'encadrement supérieur de l'Etat avec également un article de lui sur « **Le Conseil d'État** ». Dans les deux articles, exposant les réformes réalisées par les textes, il exprime ses réserves à la fois sur leur rédaction, leurs fondements et leur portée, car elles remettent en cause des situations stabilisées et des institutions solides.

Cinq membres de l'Académie ont pris part aux Rencontres Capitales les 19, 20 et 21 novembre sur #Réinventer : vendredi, **Jean-Robert Pitte** a participé au débat 4 « **Urbanisme, transport, lien social : quel sera le visage de la ville aujourd'hui ?** ». Samedi, **Jean-Claude Trichet** est intervenu au débat 13 « **Crises, reprise et croissance : quelles sont les réformes économiques prioritaires face aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux ?** » ; et **Thierry de Montbrial** a apporté son point de vue au débat 15 : « **Europe, Afrique, Asie, USA, Moyen-Orient ... : Quels rapports de force réinventer ?** ». Dimanche 21, **Olivier Houdé** était au débat 24 « **Sciences, numérique, innovations, réseaux sociaux : comment réinventer une confiance dans le progrès ?** » ; **Haïm Korsia** a participé au débat 28 : « **Laïcité et religion : et Dieu dans tout ça ?** » [▶](#)

APPEL À CANDIDATURE DU PRIX YVON GATTAZ - START C'EST BIEN, UP C'EST MIEUX

L'appel à candidature pour le Prix **Yvon Gattaz** « **Start c'est bien, Up c'est mieux** », créé par l'académicien en 2019 afin de récompenser des entreprises devenues championnes de la création d'emplois nouveaux, est en ligne. Le premier prix est doté d'un montant de 10 000 € et, surtout, d'un accompagnement par les réseaux du METI et de l'AJE [▶](#).

À LIRE

Jean Baechler publie *La Spiritualité* (2021, Hermann), un ouvrage qui s'éloigne des ouvrages qui posent un diagnostic sur la fin des religions ou le retour du religieux pour s'intéresser à la question qui sous-tend l'état des lieux spirituel, celle du sens de l'existence humaine. J. Baechler soutient la thèse selon laquelle la spiritualité est un effort délibéré pour vivre l'existence humaine en lui donnant un sens inspiré par l'un ou l'autre absolu : la spiritualité théiste est guidée par l'amour, l'atmaniste par l'aspiration à la délivrance et la séculière par le souci de la perfection de l'humain. La spiritualité est distincte de la religion et de la sagesse, mais inspirée par elles.

Thierry de Montbrial signe l'article « **Entrepreneurs, unissons-nous pour le bien commun** » dans le *Dictionnaire amoureux de l'entreprise et des entrepreneurs*, ouvrage collectif sous la direction de Denis Zervudacki (Plon, 28 octobre 2021) [▶](#)

À ÉCOUTER

Storiavoce.com, « première web radio consacrée à l'Histoire », propose un podcast « **Quand les nazis et les fascistes pensaient l'Europe...** », un grand entretien avec **Georges-Henri Soutou** à l'occasion de la sortie de son ouvrage *Europa ! Les projets européens de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste* (54' [▶](#)).

Canal Académies met à l'honneur « **Ces diplomates qui furent aussi des écrivains. Chateaubriand, Morand, Claudel...** », un entretien avec **Georges-Henri Soutou** et Gilles Ferragu qui reviennent sur les conclusions du colloque qui s'est tenu en mai 2011 sur les écrivains-diplomates avec le parrainage de l'Académie [▶](#).